



COMMUNIQUÉ DE PRESSE
POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Germain Breton, directeur aux investissements au Fonds d'investissement de la culture et des communications (FICC) prend sa retraite.

Montréal, le 11 juin 2015 – Après avoir oeuvré pendant trente-deux ans dans le financement des entreprises culturelles québécoises, Germain Breton prend une retraite bien méritée.

Feuille de route

Monsieur Breton a travaillé tout d'abord à la Société générale des industries culturelles (SOGIC) devenue SODEC en 1995, puis au Conseil des Arts et des Lettres du Québec et enfin, il entre en poste au FICC en 1997.

Son savoir dans le domaine du financement et sa constance remarquable dans l'administration de ses dossiers ont marqué son passage au FICC.

La présidente du conseil d'administration, Mme Sophie Prigent et le directeur général, M. Maurice Prud'homme s'unissent pour le remercier de tout ce travail accompli et lui souhaitent une excellente retraite.

Fonds d'investissement de la culture et des communications, s.e.c.

Créé en 1997, le Fonds d'investissement de la culture et des communications, société en commandite, (le «FICC»), a été le tout premier fonds d'investissement en capital de risque au Canada spécialisé et dédié exclusivement aux industries culturelles et des communications du Québec. En décembre 2011 des nouveaux fonds ont été injectés dans la société par ses deux commanditaires originaux, le Fonds de Solidarité FTQ et la Société de développement des entreprises culturelles (SODEC), et un nouveau commanditaire : l'Union des artistes. Ses commandités sont Gestion du Fonds d'investissement de la culture et des communications inc., l'Union des Artistes (UDA), la Guilde des musiciens et musiciennes du Québec et l'Union des écrivaines et des écrivains québécois (UNEQ). Ainsi, le FICC qui offre un partenariat financier stratégique aux entreprises dans les secteurs de l'édition, de la production audiovisuelle, de l'enregistrement sonore, des arts de la scène, des nouveaux médias et des métiers d'art, sera en mesure de prolonger son mandat jusqu'en 2021. Le FICC vise au travers de ses interventions le développement et la croissance des entreprises culturelles du Québec.

- 30 -

Source : Fonds d'investissement de la culture et des communications, s.e.c.

Pour information : Maurice Prud'homme
Directeur général
514.394.0700
mprudhomme@ficc.qc.ca